



# COMITÉ CONSULTATIF DES UTILISATEURS D'INTERNET

# FR

AL/ALAC/ST/0410/1  
TEXTE ORIGINAL : anglais  
DATE : 13 avril 2010  
STATUT : VERSION  
FINALE

## Commentaire de l'ALAC

Concernant le plan opérationnel et le budget de l'exercice 2011 de l'ICANN

### Introduction

Par le personnel de l'ICANN

Le document joint a été rédigé par la Présidente d'ALAC, Cheryl Langdon-Orr et les vice-présidents d'ALAC Sébastien Bachollet et Alan Greenberg.

Il est basé sur le travail préparatoire du sous-comité des finances et du budget de l'ALAC et les RALO (regional At-Large organisations). Les RALO ont discuté le cadre du plan opérationnel et du budget pour l'exercice 2011 au cours de leurs téléconférences et conférences en ligne mensuelles. Les priorités régionales et les demandes de budget pour l'exercice fiscal à venir ont été archivées et peuvent être examinées sur un [espace de travail wiki dédié](#). D'autres discussions concernant le plan opérationnel et le budget pour l'exercice 2011 ont eu lieu au cours des réunions At-Large à Nairobi.

Le président d'ALAC a demandé au personnel de débiter un vote en ligne de cinq jours sur les commentaires de l'ALAC relativement au plan opérationnel et au budget de l'exercice 2011 de l'ICANN le 9 avril et de le soumettre à la consultation publique sur le [Cadre proposé pour le plan opérationnel et le budget de l'exercice fiscal 2011](#) au nom de l'ALAC, avec une note indiquant que le document est actuellement en cours de ratification interne.

L'ALAC a approuvé la déclaration par un vote en ligne de 14 à 0. Vous pouvez examiner le résultat indépendamment à l'adresse : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=li2NQSj9F7AspeumQetz>

Le 13 avril 2010, le membre du personnel responsable de la consultation publique concernant le cadre proposé pour le plan opérationnel et le budget de l'exercice fiscal 2011 a été informé du résultat et la déclaration a également été transmise au Conseil d'administration de l'ICANN.

[Fin de l'introduction]

La version originale de ce document est en anglais et disponible à l'adresse [www.atlarge.icann.org/correspondence](http://www.atlarge.icann.org/correspondence). En cas de différence d'interprétation entre une version non anglaise de ce document et le texte original, ce dernier prévaut.

# Commentaire de l'ALAC concernant le plan opérationnel et le budget de l'exercice 2011 de l'ICANN

## I. Introduction

Le Comité Consultatif At-Large (ALAC), au nom de la communauté At-Large comprenant les cinq groupes régionaux At-Large (RALO) et les 121 structures At-Large (ALS), se réjouit de l'opportunité qui lui est offerte de contribuer au cadre pour le plan opérationnel et le budget de l'exercice 2011. Nous aimerions également reconnaître les améliorations importantes relatives à la transparence des informations budgétaires qui ont été réalisées au cours de l'année passée et nous souhaitons remercier le directeur financier d'ICANN, Kevin Wilson, fer-de-lance de ces efforts.

Cette soumission est basée sur des discussions importantes à tous les niveaux de la communauté At-Large depuis les deux derniers mois, y compris au cours des réunions par téléconférence de l'ALAC, du comité exécutif de l'ALAC, du sous-comité des finances et du budget de l'ALAC et des appels mensuels des cinq RALO, ainsi qu'une réunion face à face lors de la 37e Réunion de l'ICANN, qui a eu lieu à Nairobi au Kenya du 7 au 12 mars 2010.

Étant donné qu'il est nécessaire d'assurer la synchronisation avec les priorités et les objectifs stipulés dans le plan stratégique de l'ICANN pour la période 2010 à 2013, ainsi que l'affirmation des engagements, les liens à ces deux documents directeurs ont été largement soulignés.

Cette soumission est composée de trois sections principales : 1) Questions de macro-budget, 2) Priorités clés de l'ALAC et d'At-Large et 3) Priorités régionales.

## II. Questions de macro-budget

Un grand nombre des points soulevés dans la section suivante ont déjà été soulevés et discutés lors des réunions par téléconférence et face à face, tenues par notre communauté At-Large, les structures At-Large, les directions régionales et l'ALAC depuis la parution du cadre proposé pour le plan opérationnel et le budget de l'exercice 2011 et notamment avant et lors de la 37e réunion publique de l'ICANN à Nairobi. L'ALAC et la direction régionale d'At-Large reconnaissent que Kevin Wilson et le personnel ont déjà été impliqués dans des discussions détaillées concernant ce qui est brièvement couvert par ce commentaire public, car ils participent à un grand nombre des réunions pertinentes et des appels aux discussions communautaires que nous tenons sur les questions de planification stratégique et de budget de l'ICANN. La répétition de certains aspects des discussions plus complètes au sein de ce document a pour but de veiller à ce que les points dominants soient capturés et disponibles pour la communauté ICANN plus large, et d'attirer l'attention du Conseil d'administration ICANN, ainsi que du directeur d'exploitation et du directeur financier, aux questions qui sont d'une importance particulière pour l'ALAC et la communauté At-Large, en conséquence de cette étape de consultation du processus de planification stratégique et opérationnel. Avant d'illustrer les questions de priorité clés d'At-Large et d'ALAC et les priorités régionales, nous souhaitons souligner les points relatifs au macro-budget qui sont importants à nos yeux :

- Fournir des détails de manière plus spécifique, avec de vrais montants en dollars et de manière « granulaire » (c.-à-d., la capacité à voir et comprendre les attributions des coûts et les dépenses parmi tous les secteurs de l'ICANN, y compris les informations trouvées dans le REA et les rapports de tableau de bord qui nous sont actuellement disponibles).

Il ne s'agit pas seulement d'un appel pour obtenir un rapport de haut niveau des dépenses requises pour soutenir chaque AC et SO. En effet, nous reconnaissons que certaines de ces dépenses sont partagées parmi plusieurs d'entre eux. Toutefois, lorsque c'est le cas, une proportion ou un pourcentage de la « division » pourrait être fourni. Ces informations pourraient être fournies sous forme de tableau (c.-à-d. les coûts réels listés sous forme d'éléments, comme les frais de déplacement dans le tableau de bord), ainsi que sous forme de graphique pour le cumul annuel jusqu'à ce jour et pour la projection et la comparaison d'année en année. Donc si quelqu'un « cliquait » sur la section d'un tableau, les informations des coûts/dépenses principaux seraient mises en valeur et un lien vers d'autres détails de rapport serait affiché. Nous ne souhaitons pas rendre les rapports et planification de budget illisibles ou seulement accessibles aux spécialistes, mais pour des raisons de comptabilité et de transparence, les informations et documents pertinents doivent être associés au document source principal et permettre à tous les membres de la communauté de « creuser » jusqu'au niveau d'informations qu'ils souhaitent examiner ou s'y référer à tout moment.

- De manière similaire, nous demandons que des informations détaillées soient disponibles en ce qui concerne les variations par rapport aux allocations de budget précédentes pour les activités, les projets, les services ou les variations des activités AC et SO par rapport aux budgets précédents. Il en va de même pour les informations indiquant si les fonds non utilisés ont été réattribués et le cas échéant, où et dans quel but. Il pourrait s'agir par exemple, d'un membre du personnel ou consultant quittant un service et n'étant pas immédiatement remplacé. Le salaire non dépensé ou le coût du projet affecté à ce rôle devient-il un coût « à utiliser » dans cette attribution budgétaire du secteur ou est-il conservé pour consolider le revenu ou réattribué pour remplacer la personne au moment voulu ? La réponse a un impact forcément important en rapport aux questions de « gel des emplois », afin de contrôler ou réduire les dépenses.
- L'ALAC soutient et rejoint les autres participants sur le fait qu'il est nécessaire de publier des informations plus détaillées sur l'affectation temporelle des employés et des consultants (surtout lorsque leur temps est réparti parmi plusieurs projets, activités, groupes de travail et AC ou SO) ; ceci permet non seulement d'obtenir une transparence et une responsabilité optimales, mais soutient également la planification future de nouvelles tâches, projets et activités où d'autres membres du personnel ou consultants seront nécessaires. Il est essentiel que si le rôle principal d'un employé ou consultant est de s'impliquer dans une question ou rôle spécifique, par exemple la facilitation du travail d'un conseil AC ou SO ou d'un processus WG ou PDP particulier, la communauté constate que ceci a lieu. En outre, lorsque dans le cas de demandes ou tâches supplémentaires où il est nécessaire de faire appel à du personnel/consultant plus souvent, alors un choix entre une assistance supplémentaire ou partagée ou la modification du projet ou des étapes d'activité, est requis. ALAC est fortement d'avis que sur la base de l'engagement important en matière de temps et de travail du personnel At-Large, ICANN reçoit 110 % +++ de ses employés et consultants dans notre secteur (qui fonctionne réellement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7) et nous pensons qu'à moins de produire un rapport soulignant ce fait, ceci restera peu connu. Si ICANN continue de demander aux membres individuels du personnel et aux volontaires de « faire plus avec moins », nous finirons tout simplement par perdre leur implication et leur engagement et ICANN ne sera plus en mesure de maintenir le développement consensuel des politiques, qu'il a réussi à accomplir jusqu'à présent, sans parler des besoins futurs.
- L'ALAC, conformément à son souhait de plus grands détails et de granularité dans les rapports, soutient également l'appel du président du GNSO visant à obtenir une comparaison des dépenses et des revenus par groupe. En tant que source finale d'une grande partie des revenus dérivés des registraires envoyés à ICANN depuis ces contributeurs, la communauté

At-Large et l'ALAC souhaiterait beaucoup pouvoir voir et suivre les changements en matière d'attribution des revenus et des dépenses (y compris une décomposition de la source de ces revenus) et la manière dont ils sont distribués dans le cadre du travail de l'ICANN durant toute période donnée (conformément bien entendu, à la planification et à la direction stratégique). Les comparaisons d'année en année de ces revenus et dépenses seraient également considérées comme une exigence.

- L'ALAC et At-Large sont conscients de la nécessité actuelle d'un contrôle du budget fiscalement responsable pour l'exercice fiscal 2011 en raison des dépassements du budget de l'exercice 2010, mais pour nous aider et pour que la communauté plus large comprenne l'arrière-plan de ceci (et nous ne pensons pas que ceci soit simplement dû à la récente « crise économique mondiale », car elle n'a pas d'impact important sur la majorité des environnements ccTLD dans lesquels un grand nombre d'entre nous opèrent ou connaissent bien). Nous attendons également des réponses aux questions soulevées au cours de la 37<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Nairobi par le ccNSO, qui ont été par la suite listées sous forme de 5 questions en réponse à cet appel à des commentaires publics par Paul Szyndler au nom du ccNSO à l'adresse <http://forum.icann.org/lists/op-budget-fy2011/msg00001.html>. L'inclusion de ce lien dans notre réponse indique que nous souhaitons également obtenir une réponse à ces questions. En outre, une analyse de toute diminution des revenus permettrait de comprendre la position fiscale de l'ICANN.
- Une fois encore, la question de fourniture d'informations plus détaillées et plus spécifiques, cette fois-ci en rapport aux dépenses et augmentations proposées dans les allocations budgétaires pour les dépenses des opérations techniques, section 4, est à notre avis essentielle, afin de permettre à notre communauté et à celles des autres SO et AC, d'examiner et d'évaluer une réponse plus complète. Nous souhaiterions vivement obtenir plus de détails axés sur les coûts d'amélioration et de développement de la participation à distance (activité 4.6) et dans le cadre du support du développement d'activité (activités 4.8 et 4.9), mais ceux-ci seront abordés dans la section suivante.

### III. Priorités clés d'At-Large et d'ALAC

Les trois priorités clés d'At-Large et d'ALAC pour l'exercice 2011 sont :

1. La communauté a fourni des efforts exceptionnels depuis l'année dernière en vue d'implémenter les recommandations des améliorations de l'ALAC. Nous avons abordé au cours du dernier examen du budget le fait que les coûts et les allocations budgétaires pour ces activités devaient être envisagés pour faciliter ce processus essentiel et obligatoire et nous avons été rassurés sur le fait que des dispositions budgétaires seraient mises en place.

Nous sommes conscients du fait que M. Seth Greene a dû être maintenu au poste de consultant pour agir en tant que chef de projet pour implémenter les améliorations At-Large et nous sommes ravis des progrès réalisés dans ce domaine depuis son arrivée juste avant la réunion de Nairobi (et ceci **est** conforme aux exigences listées de l'exécution effective et opportune de ce travail essentiel et prioritaire), mais il s'agit de la seule preuve dont nous disposons concernant la planification ou l'allocation du budget relativement à ces exigences.

Étant donné le manque de détails dans la section 4.7 et 4.8, il nous est impossible de présumer s'il y a eu (en fait, il est plus probable de présumer le CONTRAIRE) une incorporation des besoins de support du budget de nos projets d'améliorations At-Large (ou peut-être même de nos plans de travail continus) dans le plan opérationnel et de budget de l'exercice 2011 proposé.

Nous notons également que le GNSO remarque la même chose concernant leurs besoins d'allocations budgétaires concernant l'implémentation des améliorations prévues du GNSO pour l'exercice 2011 ; par conséquent, nous sommes d'avis que ceci est un point critique qu'il est nécessaire d'aborder.

2. Le support du personnel pour le travail en expansion rapide de (et les contributions réalisées par) la communauté At-Large et l'ALAC dans les processus ICANN et le développement des politiques a été considérablement réduit au cours des 4 derniers mois : lorsque le directeur précédent d'At-Large, M. Nick Ashton-Hart a pris ses nouvelles fonctions à l'ICANN et que Heidi Ullrich a été promue à ce rôle (elle avait auparavant assumé de manière admirable le poste de responsable des affaires régionales d'At-Large), Matthias Langenegger a été promu pour remplacer Heidi et il n'y a pas eu de remplacement du rôle à temps plein de responsable de la coordination d'At-Large. Ces trois rôles ainsi que les demandes croissantes du consultant administratif (.5 FTE avec GNSO .5) réalisées de manière exceptionnelle par Gisella Gruber-White (dans le cadre de sa fonction de consultante) fournissent littéralement une couverture 24 heures sur 24 à notre communauté mondiale, avec au moins un membre du personnel At-Large disponible n'importe quand et ceci est essentiel au succès, à la croissance et au développement continus de notre communauté. Procurer un support administratif est apprécié et réellement essentiel pour permettre que le travail de base de ces membres du personnel clés soit effectué, mais alors que le rôle du coordinateur At-Large n'a toujours pas été doté, ALAC est d'avis que le personnel d'At-Large qui nous apporte son support, travaille à un niveau irréaliste et ne pourra pas continuer de répondre à nos besoins actuels, sans parler des activités de travail planifiées futures.

3. Au cours du plan stratégique suivant (par ex. 2013 à 2016), un objectif important d'At-Large, avec le soutien important de l'ICANN, sera d'organiser un deuxième sommet ICANN At-Large.

Calendrier proposé :

- 2010 – 2013

- Une assemblée générale RALO dans chacune des cinq régions aura lieu en conjonction avec une réunion ICANN ou des réunions des parties prenantes Internet clés dans la région (par ex. APRICOT, LACNIC/LACTLD, IGF ou IGF, INET régionaux, etc.)
- Recruter de nouvelles structures At-Large pour couvrir 80 % des pays dans chaque région. ({Au moins} une structure At-Large par pays à l'échelle mondiale représente un objectif inter-régional)

- 2013 - 2016

- Un deuxième sommet ICANN At-Large,
- Adhésion des nouvelles structures At-Large.

Ce projet doit être entrepris en conjonction aux activités d'information et de participation avec les autres AC et SO, notamment le GAC, le ccNSO (et peut-être les groupes de parties prenantes de la chambre non contractée du GNSO) et avec le support du service de partenariat mondial de l'ICANN. L'ALAC espère qu'il sera possible de trouver une harmonie le long d'objectifs semblables, visant tous à augmenter et à améliorer la participation publique à ICANN et notre rôle dans un écosystème Internet sain.

#### IV. Priorités régionales

Suivant l'approche ascendante et consensuelle d'élaboration de politique et l'établissement de politiques utilisés par la communauté At-Large, des représentants des cinq RALO collaborent étroitement avec leurs structures At-Large régionales pour identifier et déterminer la priorité de leurs questions et activités clés. Les questions de priorités clés (nécessitant toutes la facilitation et le support d'ICANN, couvrant la provision de documents et le support du personnel jusqu'au financement des déplacements et de l'hébergement {à l'extérieur du support des déplacements du conseil pour les réunions de l'ICANN dans tout exercice fiscal}) que tous les RALO ont identifiées sont les suivantes :

- Développement de la capacité et continuer l'éducation des RALO et des structures At-Large ; tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'il est nécessaire de développer la capacité et de continuer l'éducation du nombre croissant des structures At-Large, afin d'assurer que tous les représentants de structures At-Large puissent contribuer de manière efficace aux discussions concernant les politiques At-Large et aux activités d'élaboration des politiques. Ces activités sont directement liées au niveau croissant de participation des communautés au sein de l'ICANN, qui a été identifié comme secteur d'intervention privilégié du Plan stratégique pour la période 2010 à 2013 en tant que facteur de contribution à un écosystème Internet sain.
- Activités d'éducation et d'intervention ; afin d'augmenter le nombre de structures At-Large (un objectif clé de la communauté At-Large est d'avoir au moins une structure At-Large dans chaque pays) et afin d'encourager la participation continue des structures At-Large existantes, une deuxième priorité clé reconnue par tous est de mener des activités d'éducation (c.-à-d. recrutement de nouvelles structures At-Large) et des activités d'intervention (c.-à-d. support des structures At-Large existantes) effectives. Les activités en rapport à cette priorité, telles que contribuer aux forums internationaux, sont également clairement liées au secteur d'intervention privilégié du Plan stratégique centré autour d'un écosystème Internet sain. Les activités d'éducation incluent de collaborer étroitement avec les partenariats mondiaux (notre personnel peut fournir un rapport de synthèse au directeur financier, au directeur d'exploitation et au conseil d'administration sur l'avancement des travaux dans ce secteur si nécessaire, mais il a déjà été le sujet de nos réunions avec le personnel du partenariat mondial au cours des réunions de Séoul et de Nairobi, ainsi que lors d'intersessions), afin d'identifier les candidats de structures At-Large potentiels lors des réunions mondiales et régionales, auxquelles participent les liaisons régionales du partenariat mondial, comme l'IGF et les IGF régionaux. La collaboration avec le programme de bourse pour identifier les candidats de structures At-Large potentiels parmi les boursiers passés et actuels sera aussi mutuellement bénéfique. Procurer le support pour que les représentants de RALO participent aux événements régionaux liés à Internet identifiés est largement considéré comme une nécessité absolue, afin d'accomplir l'objectif d'informations, ainsi que l'éducation des structures At-Large existantes. Le développement continu des brochures régionales, dont quelques-unes ont été produites au cours de l'exercice 2010, en vue de sensibiliser aux activités RALO et d'informer les candidats de structures At-Large potentiels de la manière de devenir une structure At-Large certifiée au sein des cinq RALO, est également identifié en tant qu'outil d'informations.
- Un grand nombre des priorités basées sur les structures At-Large et régionales est intégré dans les recommandations du processus d'améliorations d'ALAC et est donc mentionné dans les priorités clés d'At-Large et d'ALAC.

Étant donné qu'un grand nombre des exigences de financement seront individuellement peu élevées et vu que les décisions devront souvent être prises rapidement, il est suggéré que celles-ci soient abordées dans le cadre du budget par un budget de type « enveloppe » unique, où les décisions de dépenses mêmes peuvent être prises par l'ALAC avec les recommandations de notre personnel de support des politiques. Cette méthodologie a été proposée par Bruce Tonkin au cours de la réunion GNSO publique à Nairobi et a été discutée en profondeur avec Kevin Wilson ; elle est conforme au rapport et aux recommandations d'améliorations d'ALAC - At-Large.

Nous apprécions l'opportunité de contribuer au processus de plan opérationnel et du budget pour l'exercice 2011 et nous espérons recevoir une réponse directe à nos commentaires.

Cheryl Langdon-Orr, (présidente d'ALAC)

Sébastien Bachollet (vice-président d'ALAC)

Alan Greenberg (vice-président d'ALAC)

(Rédacteurs de document provisoire de l'ALAC ExCom- au nom du comité consultatif d'At-Large - ALAC)